

RELEVÉ DE DECISIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stanislas BARTHELEMY.

Etaient présents : MM. Stanislas BARTHELEMY, Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Christophe HENRIQUET, Laurence BERTRAND, Guillaume CAMUS, Chantal CHARPENTIER, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERTY, Evelyne DESSUILLE, Bernard DHOURY, Baptiste LECAT, Frédéric MULLER, Brigitte VASSEUR, Fabrice LOCMONT

Absents représentés : Didier VOITURONT donne pouvoir à Guillaume CAMUS, Séverine LEGRANGER donne pouvoir à Baptiste LECAT

Absents non excusés : Marion FREDON, Clément MOINAT

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents et représentés : 17

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Bernard DHOURY

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité.

✓ **INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS – EXERCICE 2025**

L'assemblée, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la proposition de revalorisation du taux prévisionnel d'évolution de 1%.

✓ **OUVERTURES DOMINICALES**

L'assemblée, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la demande de dérogation d'ouverture du supermarché AUCHAN pour les dimanches suivants :

JANVIER 2026	11 janvier
FEVRIER 2026	15 février
MARS 2026	08 mars
AVRIL 2026	19 avril
MAI 2026	03 mai
JUIN 2026	14 juin
JUILLET 2026	19 juillet
AOUT 2026	02 août
SEPTEMBRE 2026	13 septembre
OCTOBRE 2026	25 octobre
NOVEMBRE 2026	15 novembre
DECEMBRE 2026	27 décembre

✓ **PROJET CHORALE ELEVES DE CP ET CE1**

Avec 15 voix pour et 2 abstentions, l'assemblée décide :

- De valider le projet de chorale présenté pour les élèves de CP et CE1 à partir de l'année scolaire 2025/2026 pour 3 séances de chorale et percussions de 30 mn / semaine pour un budget supplémentaire annuel de 1 084 €,
- De modifier la convention avec l'ECOM en incluant ce nouveau projet de chorale,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de la convention avec l'ECOM

✓ **CONVENTION PORTANT CREATION D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE ENTRE LA COMMUNE DE LONGUEIL SAINTE MARIE ET LA COMMUNE DE CANLY POUR L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MUTUALISEE DE REPAS DESTINES AUX ENFANTS D'AGE PRIMAIRE**

Point reporté au prochain conseil municipal

✓ **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

1/ Demande de subvention au Conseil Départemental - Année 2025

- Remplacement de caméras de vidéoprotection dans le cadre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance)

Coût HT des travaux estimés : 93 522.40 €

Subvention calculée au taux de 27 % + 10 % de bonification soit 34 603.29 €

2/ Demande de subventions au Conseil Régional - Année 2025

- Aménagement qualitatif d'espace public par le prolongement d'une voie de circulation douce – rue de la Gare (RD26) dans le cadre du dispositif « Fonds d'appui aux projets locaux » :

Coût HT des travaux estimés : 189 750.00 €

Subvention calculée de 20 000.00 €

- Remplacement d'un système de vidéoprotection dans le cadre du dispositif régional de soutien pour les équipements numériques de vidéoprotection pour la sécurité des habitants de la Région Hauts de France

Coût HT des travaux estimés : 93 522.40 €

Subvention calculée au taux de 15 % soit 14 000.00 €

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

✓ **INSTITUTION D'UNE TAXE SUR LES FRICHES COMMERCIALES**

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'instituer la taxe sur les friches commerciales.

✓ **ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

L'assemblée, à l'unanimité, accepte la mise en non-valeur des titres 1368-1 et 1368-2 de l'exercice 2024 pour la somme totale de 0.28 € et rejette la mise en non-valeur du titre 520-1 de l'exercice 2023 pour la somme de 1980 €.

✓ **BAIL EMPHYTEOTIQUE ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE PHOTOSOL DEVELOPPEMENT : PROJET D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE**

L'assemblée, à l'unanimité, décide :

- De valider le projet de bail emphytéotique avec la société PHOTOSOL,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse de bail présentée en annexe et tous les documents afférents à ce projet.

✓ **DECISIONS MODIFICATIVES ET VIREMENTS DE CREDITS**

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'effectuer le virement de crédit comme suit :

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2025**

DEPENSES		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant
66/66111	Intérêts réglés à l'échéance	+500
67/673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	-500

L'assemblée, à l'unanimité, décide d'effectuer le virement de crédit comme suit :

- **SECTION D'INVESTISSEMENT – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2025**

DEPENSES		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant
23/231-13	Immobilisations corporelles en cours	-100 000
21/2188-166	Autres immobilisations corporelles	+100 000

Longueil Sainte Marie, le 26 septembre 2025

Le Maire,
Stanislas BARTHELEMY,

